

Logement neuf : la brique isolante de terre cuite s'impose, plébiscitée par les bureaux d'études thermiques

35 % des surfaces de murs autorisées en 2025 sont en brique isolante et 84 % des bureaux d'études thermiques jugent la brique de 20 cm pertinente pour répondre à la RE2020.

Malgré une conjoncture toujours difficile pour la construction, la brique isolante de terre cuite confirme sa place centrale dans le logement neuf. C'est ce que montrent deux observatoires complémentaires : **l'Observatoire de la Construction Neuve (OCN) 2025 de Batiétude*** et **le 15^{ème} Observatoire 2026 des Bureaux d'Études Thermiques****, réalisé 2 fois par an pour la Fédération Française des Tuiles et Briques (FFTB) par l'institut Consotendance depuis septembre 2019.

Plus d'un logement neuf sur trois en brique isolante

Selon l'Observatoire de la Construction Neuve de Batiétude, 35 % des surfaces de murs autorisées en 2025 sont en brique isolante de terre cuite, tous segments confondus : maisons individuelles isolées, maisons individuelles groupées et logements collectifs.

Le logement collectif, moteur de la dynamique. En 2025, 31 % des logements collectifs neufs autorisés sont en brique : c'est le petit élément de maçonnerie le plus utilisé sur ce segment. Sur le "petit collectif" (hauteur $\leq$ R+3), qui représente 67 % des surfaces autorisées en 2025, elle arrive même en tête des solutions avec 44 % des logements concernés.



RE2020 : les bureaux d'études thermiques valident la brique

Acteurs clés de la construction neuve, **les bureaux d'études thermiques (BET) portent un regard positif sur les réponses apportées par la brique aux exigences de la RE2020 : 84 % d'entre eux jugent la brique de 20 cm pertinente ou très pertinente.**

Cette évaluation est déclinée selon les trois grands enjeux de la réglementation :

- Bbio/Energie : 81% des BET estiment que la brique de 20 cm est pertinente ou très pertinente ;
- Carbone : 68 % estiment que la brique de 20 cm est pertinente ou très pertinente ;
- Confort d'été : 57 % estiment que la brique de 20 cm est pertinente ou très pertinente.

Les BET voient aussi dans les accessoires associés aux briques de véritables atouts pour traiter les ponts thermiques : les planelles sont jugées pertinentes par 89 % d'entre eux, les coffres de volets roulants par 84 % et les briques acrotères par 70 %.

Par ailleurs, 64 % des BET considèrent le gain de surface habitable (SHAB) comme un critère de choix important en faveur de la brique. Au global, **81 % envisagent une part de la brique en hausse ou stable dans leur activité.**

Une activité inscrite dans un marché en crise

Cette dynamique s'inscrit dans un marché de la construction neuve en crise. En tonnage livré, la filière souffre comme l'ensemble du secteur : à fin 2025, les volumes livrés (1,04 million de tonnes) atteignaient leur plus bas niveau depuis dix ans.

Céline Ducroquetz, déléguée générale du GIE Brique de la Fédération Française des Tuiles et Briques, témoigne : *"Ces chiffres témoignent de la place essentielle qu'occupe aujourd'hui la brique dans la construction neuve et de la reconnaissance de ses performances et de sa pérennité par les professionnels. Elle constitue une solution pertinente pour répondre aux exigences de la RE2020, notamment sur les enjeux énergétiques et carbone."*



La profession poursuit également ses efforts d'innovation, en particulier dans la mise en œuvre des produits. La pose au pistolet, avec la colle prête à l'emploi, en est un exemple concret : elle améliore le confort de travail des maçons et la qualité de l'ouvrage, tout en diminuant considérablement les besoins en eau et en sable.

La place croissante de la brique dans le logement collectif illustre la pertinence de son positionnement technico-économique pour répondre aux besoins de construction neuve de logements, priorité de nos concitoyens."

**Observatoire de la Construction Neuve (OCN) 2025, Batiétude : surfaces de murs autorisées en 2025.*

***Observatoire 2026 des Bureaux d'Études Thermiques, Institut Consotendance pour la FFTB : enquête téléphonique réalisée en mai et juin 2026 auprès d'une base d'environ 400 BET actifs en logement neuf.*

À propos

L'industrie des tuiles et briques française est la deuxième en Europe avec 134 lignes de production en France. 94% des tuiles et briques utilisées en France sont produites en France. La profession est engagée dans un programme ambitieux de décarbonation de sa production au travers d'une feuille de route collective et volontaire. Les adhérents de la FFTB représentent 99% du CA et 97% des effectifs de la profession en France. En savoir plus : tuilesetbriques.org